

**FORMULAIRE
FORMULE 63C**

**AVIS D'APPEL
(d'une personne déclarée coupable qui n'est pas
représentée par un avocat)**

N° du dossier d'appel _____

COUR D'APPEL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

ENTRE:

(nom de l'appelant)

APPELANT

- et -

SA MAJESTÉ LE ROI

INTIMÉ

**AVIS D'APPEL
(FORMULE 63C)**

1. Nom de l'appelant:
2. Lieu du procès:
3. Nom de la cour (voir 1^e remarque)
4. Nom du juge:
5. Infraction(s) dont il a été déclaré coupable:
..... (voir 2^e remarque)
6. Réponse à l'inculpation lors du procès:
7. Sentence imposée:
8. Date de la déclaration de culpabilité:
9. Date d'imposition de la sentence:
10. Nom et adresse du lieu de détention ou adresse de l'appelant s'il n'est pas détenu:
11. Nom de l'avocat de la défense (*s'il y a lieu*) au procès
12. (*S'il y a lieu*) L'appelant est un adolescent selon la définition de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (Canada), a fait une demande d'aide juridique à (*lieu du bureau d'aide juridique*) et un certificat d'aide juridique lui a été refusé (*ou selon le cas*).

Formule 63C

Je soussigné, l'appelant susnommé, vous avise par les présentes que je désire faire appel et que je demanderai, si nécessaire, l'autorisation d'en appeler de ma (voir 3^e remarque) en me fondant sur les motifs d'appel indiqués ci-dessous.

Je souhaite présenter ma propre défense (cocher la mention utile)

- a) par écrit et en personne
- b) par écrit seulement
- c) en personne

Si j'y ai droit, je désire avoir (ou ne désire pas avoir) un procès devant juge et jury.

MOTIFS D'APPEL

(Les motifs d'appel doivent être indiqués avant que l'avis ne soit envoyé au registraire. L'appelant doit exposer ici ou sur des feuilles jointes les motifs ou les raisons justifiant l'annulation de la déclaration de culpabilité ou la réduction de la sentence.)

FAIT à le 20. . . .

. (voir 5^e remarque)
Signature de l'appelant

DESTINATAIRE: Le registraire

REMARQUES

- (1) par ex.: Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick ou un juge de la Cour provinciale ou un juge suppléant de la Cour provinciale.
- (2) par ex.: vol, faux, viol.
- (3) Si vous désirez en appeler de votre déclaration de culpabilité, inscrire «déclaration de culpabilité». Si vous désirez en appeler de votre sentence, inscrire «sentence». Si vous désirez en appeler aussi bien de votre déclaration de culpabilité que de votre sentence, inscrire «déclaration de culpabilité et sentence». Si l'appelant déclaré coupable de plusieurs infractions désire en appeler seulement de certaines des déclarations de culpabilité ou sentences, il doit les préciser clairement.
- (4) Si vous désirez présenter votre défense par écrit, vous pouvez signifier votre argumentation écrite en même temps que le présent avis d'appel ou dans les 14 jours de la réception du Procureur général de la transcription et du cahier d'appel.
- (5) Vous devez signer le présent avis. Si vous ne savez pas écrire, apposez votre marque en présence d'un témoin. Vous devez donner les nom et adresse du témoin.

TR/82-13; TR/87-176; TR/94-41; CANB, 2022-12-22 (voir annexe G)